



Aménagement d'un espace attractif et convivial dans le quartier de la gare

Compte-rendu de la consultation du 13/06/2023



Participants :

- **46 personnes** : 17 membres de la CLDR, 14 riverains, 1 représentant de la CCATM, 1 représentant de l'Agenda 21, 7 acteurs économiques (commerces, café des sports, entente des commerçants, ...), 1 représentant de l'Académie, 1 représentant du Centre culturel, 1 représentant du Centre sportif, 1 représentant du marché dominical, 1 représentant du conseil consultatif communal des aînés, 1 représentant du conseil consultatif communal des personnes en situation de handicap
- **Pour la Commune d'Eghezée** :
 - o Rudy DELHAISE- Bourgmestre
 - o Sylvie DOMINE - Directrice générale adjointe
 - o Géraldine WILLEMS - Eco-conseillère et Agent-relais de l'Opération de développement rural.
 - o Marc WANBECQ - Responsable du département « cadre de vie » et agent-relais de l'Opération de développement rural.
- **Pour le Bureau Economique de la Province de Namur** : Alexandre COLOT
- **Pour la Fondation Rurale de Wallonie** : Aurélie VANDEBERG et Aurélie MARON

Déroulement de la soirée

Le Bourgmestre introduit la soirée en présentant les objectifs de la soirée et les enjeux importants du projet pour le développement de la commune. La volonté communale est de pouvoir consulter les riverains et utilisateurs de l'espace pour co-construire ensemble le projet.

Ce projet est d'ailleurs né des réflexions initiées dans le cadre de l'opération de développement rural d'Eghezée (ODR - démarche démarrée en 2019 regroupant une série de projets construits sur base des attentes citoyennes).

Rappel des constats de départ repris dans la fiche de l'ODR :

- Absence d'une place à Eghezée, lieu de rencontre, lieu de flânerie autour des zones commerciales
- Lieu identifié : la rue de la gare, entre la chaussée de Louvain et le Centre sportif
- Optiques d'aménagement :
 - Renforcer la convivialité
 - Sécuriser les déplacements doux, revoir l'accessibilité plus aisée des piétons, lien avec le Ravel
 - Revoir l'organisation du stationnement
 - Développer l'attractivité commerciale : améliorer la visibilité des commerces et permettre à l'HORECA de mettre à disposition des terrasses et autres espaces de convivialité

Une opportunité s'est présentée en 2022 pour la commune d'Eghezée – appel à projet européen (FEDER) de dynamisation des centres urbains. Une demande a été introduite pour deux périmètres et un projet a été retenu, soit une enveloppe de 2.500.000€ de subsides.

Le souhait communal est de pouvoir activer le reste des aménagements via les subsides du développement rural, soit l'aménagement de la zone dite « esplanade » devant le Centre culturel et un terrain privé enclavé dans la zone globale du périmètre.

La parcelle de chez Belfius, pertinente également dans l'aménagement global de la zone, devra s'acquérir et s'aménager sur fonds propres par la commune. Le processus est en cours de réflexion.

La consultation du 13/06 porte sur l'ensemble du périmètre. A noter qu'un auteur de projet sera désigné fin 2023 pour réfléchir à l'ensemble de la zone tenant compte du fait qu'une étude a déjà été réalisée dans le cadre de l'introduction du dossier de subsides FEDER. Les résultats de la consultation citoyenne seront également pris en compte par l'auteur de projet. Une seconde phase de

consultation est prévue au moment de l'avant-projet (hiver 2023/2024) afin de vérifier que les points d'attention ont bien été intégrés dans le futur aménagement.

Les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), qui ont pour rôle d'animer le processus de participation citoyenne, présentent ensuite la **méthodologie de travail pour la soirée** :

- Travail d'analyse objective sur terrain en groupe sur base d'un questionnaire abondant l'analyse de l'espace selon 4 grands thèmes
- Ciblage des besoins et points d'attention via un questionnaire à répondre de manière individuelle
- Mise en commun sur base d'un point important relevé individuellement par chacun et placé sur les enjeux déjà définis (l'objectif étant de confirmer ou ajouter des points d'attention)

La présentation PowerPoint de la soirée, reprenant les différents périmètres et explications, est annexée à ce compte-rendu.

Mise en commun en plénière

La partie ci-dessous reprend les points de synthèse des questionnaires et échanges au regard des 4 grands thèmes d'analyse.

En annexe se trouve le détail des commentaires formulés au sein des 11 questionnaires de groupe et 46 questionnaires individuels.

1. Les usagers, les activités et les fonctions de l'espace

Les éléments repris dans le dossier FEDER :

- Les espaces sont morcelés et ne permettent pas des usages collectifs à l'échelle de l'agglomération (marché hebdomadaire limité, manifestations temporaires peu évidentes à développer, ...)
Développement de sous zones dont esplanades disponibles pour déploiement des activités temporaires
- Le développement Horeca est limité par manque de place et d'attractivité
Redéploiement de l'HORECA des services et commerces autour de la place
- Maintien et valorisation de l'Académie de musique et les animations du Centre culturel et sportif

Les participants **confirment** l'importance de créer un cadre harmonieux et des liaisons entre les différents espaces et fonctions disponibles.

Ils confirment également le souhait de développer des espaces de détente et de convivialité. La convivialité passe également par la mise en valeur des commerces, le développement d'espaces pour les terrasses Horeca et pour les cafés existants (par exemple, le café des sports s'exprime par écrit sur le souhait d'une plus grande terrasse). La création d'un espace de qualité pourrait favoriser le développement de l'offre Horeca sur la zone.

Certains participants **complètent** l'analyse en soulignant la difficulté de faire coexister les différents usagers, nombreux sur cet espace et plus particulièrement la coexistence des activités avec les riverains en tenant compte des nuisances éventuelles (bruit/ propreté).

D'autres participants précisent également l'importance de développer un espace pour les jeunes, public peu présent à la consultation et qui mériterait d'être également consulté.

2. Les ambiances et l'équipement de l'espace

Les éléments repris dans le dossier FEDER :

- La notion de place et de représentation symbolique et collective du lieu est absente (et non rencontrée ailleurs dans l'agglomération)
- Les infrastructures sont dégradées et nécessitent à moyen terme une restauration technique complète
- Les équipements sont dégradés, vétustes et obsolètes

Le point des infrastructures est **complété** par les éléments suivants :

- Implantation d'un WC public
- Mise en place d'un éclairage adapté pour les différents espaces
- Création d'espaces conviviaux pour les familles (plaine de jeux, bancs avec ombrage)

Certains participants craignent que les rassemblements créent de l'insécurité, des nuisances, des zones favorisant la délinquance (drogue...) ou encore que de mauvaises fréquentations fassent fuir « le monde ».

Les participants **complètent** l'analyse par l'importance de réfléchir à l'entrée via la Chaussée de Louvain (importance de voir comment connecter le futur espace et sécuriser la traversée de la chaussée par le Ravel).

A ce sujet, la commune souligne que ce point noir de traversée est également repris dans le Plan communal de Mobilité et que la commune attire régulièrement l'attention du SPW sur cette traversée à sécuriser. Le futur aménagement permettra peut-être de motiver davantage le SPW à intervenir sur cette zone !

3. Les éléments naturels et construits

Les éléments repris dans le dossier FEDER :

- Hormis quelques arbres de grand développement, la végétation est peu développée et vieillissante
- Maintien du caractère arboré et verdoyant (ville à la campagne)
Introduire des principes de gestion différenciée sur l'ensemble
- La gare, qui constitue un élément patrimonial important dans l'histoire de la cité, est peu visible et peu rayonnante - *Mise en valeur de la gare*

Les participants **confirment** l'importance de :

- Maintenir la végétation bien présente et la valoriser en évitant qu'elle ne donne un sentiment « d'enfermement » de l'espace (espaces pelouses à créer, haies et arbres à conserver et à valoriser)
- Veiller à un équilibre entre le côté ville et campagne ;
- Éviter une dominance du béton (impression suite à la sortie dans la presse de la première esquisse)
- Veiller à la continuité des différentes fonctions (« trouées » visuelles, ...)
- Valoriser le bâtiment de la gare dans le futur aménagement ; le bâtiment de la gare et le Centre culturel étant des éléments qui structurent l'espace

4. La mobilité au sein de l'espace

Les éléments repris dans le dossier FEDER :

- Les espaces sont largement qualifiés par la voiture (voiries et stationnement) qui occupe la place centrale
Apaisement de la circulation routière - place partagée, circulation sens unique, suppression giratoire
- Maintien quantité de stationnement liée aux commerces, académie, ...

- Les espaces réservés aux piétons et cyclistes (dont le RAVeL) sont résiduels, peu lisibles et non sécurisés
- Élargissement et ouverture sur RAVeL au centre
Valorisation du RAVeL comme parcours touristiques sportif mais aussi pour les déplacements utiles.

Le sujet de la mobilité suscite de nombreuses réactions. **Les avis en matière de place laissée à la voiture et au stationnement sont partagés.**

Plusieurs participants confirment le souhait d'un **apaisement de la circulation routière** et des aménagements pour réduire la vitesse excessive des voitures.

Cet élément est complété par le fait que la **voiture est fortement présente** dans l'espace. Par exemple, il est proposé de supprimer les voitures à partir du rond-point du Centre culturel.

En matière de **stationnement**, il existe actuellement de **nombreux conflits entre usagers et riverains**. Il manque de parking pour les riverains et pour les commerces (par exemple, pour la pharmacie). Certains participants attirent l'attention sur l'accès aux d'habitation, même celles situées Chaussée de Louvain.

En matière de mobilité piéton et vélo, certains soulignent l'importance de **prioriser la circulation piétonne** sur la voiture, d'offrir plus de place aux piétons, espace de convivialité et terrasses. Il y a actuellement trop de couloirs de circulation et parkings en parallèle.

Dans ce sens, certains regrettent que la voiture soit encore présente dans le futur aménagement, ce projet serait une opportunité pour revoir une autre forme de mobilité, une mobilité qui n'envahit pas l'espace.

D'autre part, pour d'autres utilisateurs de l'espace, il faut bien **veiller à un compromis pour la place de la voiture**. Si on ne prend en compte que le piéton avec moins de place pour la voiture/ le stationnement, quelle possibilité pour le développement économique et donc l'attractivité du lieu ? Attention à ne pas exclure la voiture trop facilement.

Un point attention est également signalé sur le fait de ne pas déporter un problème de parking sur des espaces voisins (importance d'avoir une vision globale (et pas uniquement le périmètre d'étude) pour cet aspect). Il est constaté des problèmes de voiture ventouse (stationnement longue durée) le long de la rue de l'Aurore. Quid d'un dépose-minute pour l'Académie ? Le **volet signalétique** jouera également un rôle fondamental pour faire connaître les endroits de stationnement extérieur à la zone (exemple : parking du centre sportif peu connu, l'accessibilité à ce parking serait à repenser).

Les participants confirment que le **RAVeL doit être valorisé et ouvert sur le reste de l'espace**.

En matière de **revêtement**, certains participants attirent l'attention sur l'importance de supprimer les pavés car ils ne sont pas accessibles pour les **PMR**. L'idée du projet était de pouvoir favoriser l'économie circulaire et réutiliser certains matériaux. Cependant, les clinkers sont plus faciles pour les déplacements PMR que les pavés. L'aspect **infiltration** est importante également (vérifier l'aspect drainant des pavés existants). Le choix du revêtement doit également tenir compte du **passage de camions** pour le marché dominical (attention également à l'accès pour les cars scolaires et camions de livraison).

*Pour toutes remarques sur ce compte-rendu, merci de contacter la Fondation Rurale de Wallonie
a.maron@frw.be ou a.vandenberg@frw.be ou 019/58.93.24-5.*